



N°:..... Date:.....

قم:..... بتاريخ:.....

Le Directeur Général

مدير العام

Aux sociétés d'assurances installées en MAURITANIE

Objet : renouvellement des assurances des véhicules

Messieurs,

En prévision du renouvellement des assurances des véhicules, nous envisageons de diviser notre parc en lots et de confier à chacune des Sociétés d'assurance retenues l'un des lots.

Pour être retenue, une société d'assurance doit satisfaire aux Conditions suivantes :

- Être installée en Mauritanie ;
- Avoir signé par le passé un ou plusieurs contrats d'assurance annuelle de véhicules avec au moins deux entités publiques ou Parapubliques distinctes.
- Être disposée à accorder à notre société des tarifs égaux aux tarifs officiels diminués du taux maximum prévu par la réglementation.

Au cas où vous seriez intéressée pour assurer l'un des lots de notre parc, nous vous invitons à adresser au plus tard le Jeudi 21/05/2026 à 10 heures GMT un dossier de candidature à l'adresse suivante :

**Direction Générale de la SOMELEC
Cellule Chargée des Marchés, 4eme étage
Avenue Boubacar Ben Amer
BP 355 Nouakchott - R.I de Mauritanie**

Le dossier doit comprendre ce qui suit :

- La preuve que vous êtes enregistrée en Mauritanie ;
- Les preuves que vous avez Signé par le passé un ou plusieurs contrats d'assurance annuels de véhicules avec au moins deux entités publiques ou parapubliques distinctes : ces contrats doivent être signés avec des sociétés de même statut que la SOMELEC (SNDE, SNIM, SOMAGAS, Mauritel, etc) ;
- Une attestation par laquelle vous vous engagez de nous accorder des tarifs égaux aux tarifs officiels diminués du taux maximum prévu par la réglementation.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Khroumbaly LEHBIB